

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 11/08/1936 11/08/1936

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 11 août 1936
Numéro JO n° 477 du 31/08/1936	Date du numéro 31 août 1936

TEXTE INTÉGRAL

est rendu exécutoire le 2e rôle supplémentaire de la taxe personnelle et impôt locatif (exercice 1956), du cercle de Djibouti, s'élevant à la somme de quatre cent quatre-vingt-trois francs.